



(La version française suit)

Dear Sir/Madam:

Environment Canada is inviting you to comment on the proposed amendment to Schedule 1 of the *Species at Risk Act (SARA)*: the List of Wildlife Species at Risk.

On October 5, 2012, the Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC) submitted 55 assessments of species at risk and two of species no longer at risk to the federal Minister of the Environment.

On January 3, 2013, the Government of Canada posted the Ministerial Response Statements for these species on the Species at Risk Act (SARA) Public Registry, launching public consultations on the amendment of Schedule 1, the List of Wildlife Species at Risk under SARA. A complete set of statements are available at: www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=En&n=387BD042-1. Twenty-eight of these species at risk (19 terrestrial and 9 aquatic) have had their current Schedule 1 status confirmed. These are not included in this consultation process, as no regulatory amendment is required.

Environment Canada is seeking comment on the proposed amendment of Schedule 1 resulting from assessments of 20 terrestrial species. Ten of these are newly eligible for addition to Schedule 1 while four are being considered for up-listing to higher risk status and six are being considered for down-listing to a lower risk status.

Of the terrestrial species proposed for addition on the legal list, only one is known to occur in Atlantic Canada:

Taxon	Species	Scientific Name	Range	Consultation period
Threatened				
Vascular Plants	Eastern Baccharis	<i>Baccharis halimifolia</i>	NS	Normal consultation process ends March 4, 2013

Of the six terrestrial species being considered for down-listing to a lower risk status, only one is known to occur in Atlantic Canada:

Taxon	Species	Scientific Name	Range	Consultation Path
Down-listed from Threatened to Special Concern				
Vascular Plants	Goldcrest	<i>Lophiola aurea</i>	NS	Normal consultation process ends March 4, 2013

The Department of Fisheries and Oceans (DFO) is conducting separate consultations for eight aquatic species.

For further details about this consultation opportunity, please refer to the document "Consultation on Amending the List of Species under the *Species at Risk Act* -Terrestrial Species: December 2012". This document is posted on the SARA Public Registry at: http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/document/default_e.cfm?documentID=2437.

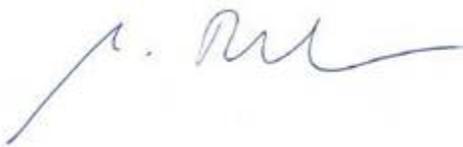
You are invited to submit comments on the potential impacts of amending the List of Wildlife Species at Risk according to these COSEWIC status assessments. Your comments will be considered and will inform the Minister's recommendation to Cabinet. Please provide remarks by **March 4, 2013** for species under a normal consultation process and by **October 4, 2013** for species under an extended consultation process. Following the **March 4, 2013** deadline there will also be an opportunity to provide comments during the 30-day public consultation period associated with pre-publication in Canada Gazette Part I. This is expected to occur in the fall of 2013.

Should you have any comments, please send them by e-mail to: sararegistry@ec.gc.ca.

More detailed information on individual species is included in the COSEWIC status reports, which are also available on the [SARA Public Registry](#), as is more general information about SARA.

Thank you for your interest in the protection of Canadian species at risk.

Yours sincerely,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Raillard', is positioned above the typed name.

Martin Raillard
Acting Director
Canadian Wildlife Service
Atlantic Region



Madame,
Monsieur,

Environnement Canada vous invite à soumettre vos commentaires relativement à la proposition de modification de l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) : la Liste des espèces en péril.

Le 5 octobre 2012, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a soumis 55 évaluations d'espèces en péril et 2 évaluations d'espèces qui ne sont plus en péril au ministre fédéral de l'Environnement.

Le 3 janvier 2013, le gouvernement du Canada a publié les énoncés de réaction ministériels de ces espèces dans le Registre public de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), ce qui a lancé les consultations publiques en vue d'une modification de l'annexe 1, la Liste des espèces en péril en vertu de la LEP. Une série complète des énoncés de réaction est disponible à l'adresse suivante : www.registrellep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=387BD042-1. Les statuts actuels de 28 espèces en péril (19 espèces terrestres et 9 espèces aquatiques), déjà inscrites à l'annexe 1, ont été confirmés. Ces espèces ne sont pas incluses dans ce processus de consultation puisque aucune modification réglementaire n'est requise.

Environnement Canada souhaite obtenir des commentaires concernant la modification proposée de l'annexe 1 issue des évaluations de 20 espèces terrestres. Parmi celles-ci, 10 nouvelles espèces sont admissibles à l'ajout à l'annexe 1, tandis que quatre espèces sont considérées pour la reclassification à une catégorie de risque plus élevé et six espèces sont considérées pour la reclassification à une catégorie de risque moins élevé.

Des espèces terrestres dont l'ajout à la liste officielle est proposé, une seule a été observée au Canada atlantique, soit :

Taxon	Espèce	Nom scientifique	Aire de répartition	Période de consultation
Menacée				
Plantes vasculaires	Baccharis à feuilles d'arroche	<i>Baccharis halimifolia</i>	N.-É.	Le processus normal de consultation prendra fin le 4 mars 2013

Des six espèces terrestres dont la reclassification dans une catégorie de risque moins élevé est envisagée, une seule a été observée, soit :

Taxon	Espèce	Nom scientifique	Aire de répartition	Periode de consultation
Reclassification dans une catégorie de risque moins élevé de menacée à préoccupante				
Plantes vasculaires	Lophiolie dorée	<i>Lophiola aurea</i>	N.-É.	Le processus normal de consultation prendra fin le 4 mars 2013

Pêches et Océans Canada (MPO) mène des consultations distinctes pour huit espèces aquatiques.

Des renseignements supplémentaires sur les processus de consultation et d'inscription pour les espèces terrestres, ainsi que sur la proposition de modification de l'annexe 1 par l'ajout ou la reclassification d'espèces, se trouvent dans le document intitulé « Consultation sur la modification de la liste des espèces de la *Loi sur les espèces en péril* - Espèces terrestres : Décembre 2012 ». Ce document est publié dans le Registre public de la LEP à l'adresse suivante : http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/document/default_f.cfm?documentID=2437.

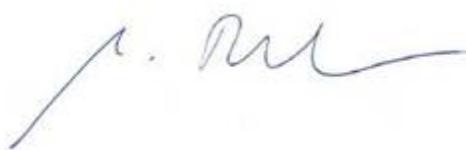
Vous êtes invités à formuler des commentaires sur les répercussions éventuelles de la modification de la Liste des espèces en péril, conformément aux évaluations de la situation de ces espèces transmises par le COSEPAC. Vos commentaires seront examinés et serviront à éclairer la recommandation du ministre au Cabinet. Veuillez envoyer vos commentaires d'ici le **4 mars 2013** pour les espèces qui font l'objet d'un processus de consultation normal et d'ici le **4 octobre 2013** pour celles qui font l'objet d'un processus de consultation prolongé. Après la date limite fixée au 4 mars 2013, il sera également possible de fournir des commentaires au cours de la période de consultation publique de 30 jours associée à la publication préalable dans la Partie I de la *Gazette du Canada*. Cela est prévu pour l'automne 2013.

Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires par courriel, à sararegistry@ec.gc.ca.

Vous trouverez également de plus amples renseignements sur chaque espèce en consultant les rapports de situation du COSEPAC qui sont aussi disponibles [dans le Registre public de la LEP](#), où se trouvent aussi des renseignements généraux relatifs à la LEP.

Je vous remercie de votre intérêt à la protection des espèces canadiennes en péril.

Veuillez agréer, madame, monsieur, mes salutations distinguées.



Martin Raillard
Directeur régionale par intérim
Service canadien de la faune,
Région de l'Atlantique